



Fondation du Grand Montréal

Fondation du Grand Montréal est un organisme de bienfaisance sans but lucratif voué au mieux-être de la collectivité du Grand Montréal. À cette fin, elle recueille des fonds de dotation permanents, en assure la saine gestion et en distribue les revenus de façon à soutenir des projets communautaires dans divers secteurs, dont la santé, les services sociaux, les arts et la culture, l'éducation et l'environnement.



IL Y A PLUSIEURS FAÇONS DE FAIRE UN DON À LA FGM.

Un donateur peut faire un **don immédiat**, en espèces ou sous forme d'actions cotées en bourse par exemple, ou un **don différé**, notamment par legs testamentaire ou don d'assurance-vie. Le donateur peut contribuer à l'accroissement des fonds actuels de la FGM ou créer un fonds de dotation personnalisé.

POUR PLUS D'INFORMATION :

Fondation du Grand Montréal
1, Place Ville-Marie
Bureau 1508
Montréal (Québec)
H3B 2B5

Téléphone :
(514) 866-0808

Télécopieur :
(514) 866-4202

infos@fondationdugrandmontreal.org
www.fondationdugrandmontreal.org

MESSAGE DE LA DIRECTION



Pierre Brunet
Président
du conseil d'administration



Kathleen Weil
Présidente
et directrice générale

Chaque nouvel exercice de notre jeune fondation a été marqué de premières. L'exercice 2005 ne fait pas exception. Cette année, en plus de connaître une croissance soutenue, nous avons réussi à réaliser l'un de nos grands objectifs : élargir notre champ d'action afin de couvrir tous les volets de la vie communautaire.

Nous avons consolidé nos liens avec l'ensemble des milieux de la vie communautaire montréalaise

Cette année, nous sommes entrés de plain pied dans le monde de la culture. Après avoir gagné la confiance de quelques organismes culturels pour la gestion de leurs fonds de dotation, nous avons eu le privilège d'être choisis par le gouvernement du Québec comme partenaire dans le cadre de son tout nouveau programme destiné à promouvoir le soutien philanthropique aux arts. Ainsi, les fonds de dotation créés dans le cadre du nouveau programme Placements Culture devront être confiés à des fondations communautaires. « Placements Culture offre de nouvelles possibilités et de nouvelles compétences pour permettre aux organismes des domaines de la culture et des communications de stabiliser leur situation financière et d'avoir accès à une source de revenus supplémentaire », a déclaré la ministre de la Culture Line Beauchamp.

Par ailleurs, grâce à la création de nouveaux fonds de dotation de particuliers et d'organismes, grâce aussi à la croissance de nos fonds actuels et à l'augmentation du nombre de nos fonds gérés d'organismes, notre actif au moment d'aller sous presse a augmenté de 8 millions de dollars, pour atteindre 45 millions de dollars. Aussi, avons-nous pu accorder un soutien plus important à des programmes de mérite.

Nous avons également poursuivi notre travail de sensibilisation auprès des planificateurs et conseillers juridiques, financiers et fiscaux. Nos efforts ont porté fruit ! De plus en plus de fiscalistes, avocats, notaires et autres professionnels découvrent la FGM et les multiples avantages qu'elle offre à leurs clients.

Enfin, nous avons consolidé nos liens avec l'ensemble des milieux de la vie communautaire montréalaise, notamment par le biais de *Montreal Matters* et de présentations.

Il nous est clairement apparu cette année que la Fondation du Grand Montréal avait réussi ce que peu d'organismes philanthropiques ont réalisé avant elle : la reconnaissance à la fois du milieu communautaire et du milieu des affaires. À preuve, l'accueil réservé par tous à l'annonce du rôle de la FGM dans le programme Placements Culture.

Cette marque de confiance, la Fondation la doit à tous les membres de ses comités et de son conseil qui, bénévolement, mettent leurs compétences, leur nom et leurs réseaux à son service pour améliorer la qualité de vie autour d'eux. Nous les en remercions vivement. Merci aussi à nos nombreux partenaires et donateurs pour leur confiance. Merci enfin à notre personnel.

LA FGM

un partenaire sur mesure pour la culture

Pour la FGM, la qualité de vie doit s'exprimer dans tous les volets de la vie communautaire. Après avoir démontré sa capacité à collaborer avec les milieux sociaux, communautaires, de la santé et scolaires, la FGM a, cette année, tissé des liens étroits avec le secteur des arts et de la culture. Certaines grandes institutions de la culture montréalaise avaient déjà confié à la FGM la gestion de leur fonds de dotation : le Théâtre du Nouveau Monde et la Fondation Jean-Duceppe. D'autres ont entrepris des démarches en ce sens, notamment dans le cadre de deux initiatives gouvernementales très prometteuses.



Kathleen Weil, Pierre Brunet
et Yvan Gauthier

Placements Culture

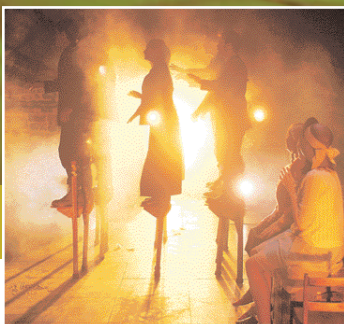
En 2005, le gouvernement du Québec a créé un programme qui vise à inciter le secteur privé à soutenir financièrement le milieu culturel. En vertu de cette initiative, le Conseil des arts et des lettres du Québec accorde des subventions de contrepartie, qui s'ajoutent aux dons et contributions recueillis par les organismes auprès des donateurs et des fondations privées, pour constituer des fonds de dotation et des fonds de réserve. En confiant à la FGM et aux autres fondations communautaires la gestion des fonds de Placements Culture, le gouvernement a su profiter de notre expérience et de notre connaissance du milieu philanthropique. Il permet aussi aux organismes culturels de profiter de la confiance que la FGM s'est taillée auprès du milieu des affaires et des grands donateurs. Ce programme aidera la FGM à attirer l'attention des grands donateurs sur les besoins de l'ensemble du milieu culturel, du grand théâtre à la petite troupe de danse.

« Placements Culture offre aux donateurs privés et aux entreprises une occasion unique de contribuer au financement de la culture et des communications, de renforcer la création, la production et la diffusion d'une culture québécoise riche et diversifiée, de mieux équilibrer leur portefeuille de mécénat et de contribuer à varier le financement des organismes artistiques. La tournée régionale *Placements Culture* nous a permis de constater l'intérêt des gens d'affaires et des organismes du milieu. »

Yvan Gauthier, président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec

Patrimoine canadien

Le gouvernement fédéral a, de son côté, bonifié le volet Incitatifs aux fonds de dotation de son Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens. Dorénavant, ce programme de subventions de contrepartie sera aussi ouvert aux festivals à vocation artistique, aux diffuseurs culturels et aux institutions nationales de formation du secteur des arts. De plus, le plafond de financement des demandeurs individuels est passé de cinq à dix millions de dollars sur cinq ans. En 2005, la FGM a été appelée à jouer un rôle de premier plan dans le cadre de ce programme, comme en témoigne l'établissement de fonds de dotation d'organismes culturels à la FGM.



Maxime Côté

FONDS DE L'ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE DU CANADA

« La culture a toujours été le parent pauvre de la philanthropie. À l'heure actuelle, notre secteur ne reçoit qu'un maigre deux pour cent des dons privés et institutionnels, même si l'on reconnaît le rôle immense des arts et de la culture dans la vie des gens, des villes et de la société dans son ensemble. Je souhaite que les nouveaux incitatifs gouvernementaux viennent combler le manque de financement chronique de nos organismes culturels et leur permettent de jouer pleinement leur rôle. Je suis convaincu que la Fondation du Grand Montréal contribuera à façonner le nouveau paysage culturel de la métropole. »

Simon Brault, directeur général de l'École nationale de théâtre du Canada et président de Culture Montréal



FONDS DE LA FONDATION METROPOLIS BLEU

Organisme sans but lucratif, la Fondation Metropolis bleu a vu le jour en juin 1997. Cette fondation à vocation littéraire propose tout au long de l'année de nombreuses activités, un programme d'alphabétisation pour adultes, des programmes éducatifs pour les étudiants du primaire au cégep ainsi qu'un festival annuel. Les programmes fédéraux et provinciaux de dotation sont pour nous des occasions uniques de donner un rôle plus stimulant aux donateurs. Par ailleurs, la participation de la Fondation du Grand Montréal est, pour nous, une excellente solution. Son expérience, son approche et son expertise nous permettent de nous concentrer sur notre mission.

Johanne Pérusse, présidente du CA, Fondation Métropolis Bleu



FONDS DU FESTIVAL DES ARTS DE SAINT-SAUVÉUR

Le Festival des Arts de Saint-Sauveur est voué à la présentation de l'excellence dans le domaine des arts de la scène et à la promotion de la création artistique dans la région des Laurentides. Chaque nouvelle édition de l'événement constitue un nouveau défi. En ce dixième anniversaire, la création d'un fonds de dotation au sein de la Fondation du Grand Montréal arrive à point nommé et nous permet d'aborder l'avenir avec davantage d'optimisme.

Lou Gordon, président-fondateur du Festival des Arts de Saint-Sauveur



FONDS LES PETITS VIOLONS

Après 41 ans d'activités, la mise sur pied d'un fonds de dotation était devenue une priorité du conseil d'administration. La promesse d'obtention de subventions de contrepartie a été un élément déterminant dans le succès de notre collecte de fonds à des fins de dotation. De plus, le fait que la Fondation du Grand Montréal soit le gestionnaire du fonds de dotation des Petits violons a rassuré nos généreux mécènes du milieu des affaires.

Marie Gagnon, présidente du conseil d'administration, Les Petits violons

FONDS DE LA FGM

Une grande souplesse dans le choix des fonds

La Fondation du Grand Montréal assure une grande souplesse à ses donateurs. Elle leur permet d'établir des fonds de dotation permanents et d'identifier les causes ou secteurs qui leur tiennent à cœur. Seul le produit de leur fonds est distribué, le capital continuant à fructifier année après année, sous la gestion vigilante de la FGM qui veille à en assurer la pérennité. Ce type de fonds peut emprunter de multiples formes.

FONDS COMMUNAUTAIRE/ FONDS SANS RESTRICTIONS

Le donateur confie à la FGM le soin d'identifier les enjeux et les secteurs prioritaires, sociaux, culturels, éducatifs ou autres, et les organismes communautaires les mieux à même de contribuer à la qualité de vie de la région.

Le donateur s'assure ainsi que sa contribution suivra l'évolution des besoins.

Fonds Pierre Brunet
Fonds Michael Novak

FONDS SECTORIELS

Ils permettent au donateur de désigner l'un des cinq secteurs d'intervention de la FGM qui bénéficiera du produit de son fonds : la santé, les services sociaux, les arts et la culture, l'éducation et l'environnement. Le donateur confie cependant à la FGM le soin d'identifier les besoins prioritaires de ce secteur.

Fonds Red Feather
Fonds Joan et Alex K. Paterson
Fonds Montrusco Bolton
Fonds Monique et Guy Bisailon*
Fonds hommage Morgan's Hope*

FONDS DÉSIGNÉS

Au moment de la création du fonds, le donateur désigne le ou les organismes qui seront les bénéficiaires à perpétuité du produit de son fonds. Si l'un des organismes bénéficiaires désignés cesse ses activités, les revenus sont alloués à un organisme doté d'une mission semblable.

Fonds anonyme*
Fonds de la Fondation québécoise de la thalidomide*
Fonds de la Fondation de l'Hôpital Queen Elizabeth pour la santé

Un donateur peut verser tout montant à un fonds existant ou créer, avec une contribution minimale de 10 000 \$, un fonds nommé. Il n'y a aucun délai ni frais de démarrage juridiques ou administratifs.

Les fiduciaires d'une **fondation privée** peuvent aussi convertir leur fondation en un fonds doté à la FGM. Dans ce cas, ils peuvent soit nommer des conseillers qui décideront de l'allocation des revenus du fonds aux secteurs ou organismes privilégiés, soit intégrer leur Fonds au fonds communautaire de la FGM. Dans les deux cas, l'administration et la gestion de portefeuille sont assumées par la FGM.



FONDS ORIENTÉS PAR LE DONATEUR

Ils permettent au donateur de recommander annuellement à la FGM le secteur ou les organismes qui bénéficieront du produit de son fonds.

- Fonds de la Famille Malouf
- Fonds Patrick H. Irwin Trust
- Fonds de la Famille Gallop
- Fonds Guy Tiphane
- Fonds de la Fondation de la Famille J.W. McConnell
- Fonds de la Fondation Lucie et André Chagnon
- Fonds Raisa et Armand Afilalo*
- Fonds Anne-Marie et Jacques Bougie*
- Fonds de la Fiducie Margaret K. Deacon*
- Fonds de la Fondation des victimes du 6 décembre contre la violence*
- Fonds J.S. and Associates*

FONDS DE DOTATION D'ORGANISMES

Ces fonds sont créés par l'organisme qui en sera le bénéficiaire, dans le but de s'assurer de revenus permanents qui s'ajoutent aux sommes recueillies annuellement dans le cadre d'une campagne de financement. Vous pouvez contribuer à l'un de ces fonds soit par le biais de la FGM ou en contactant l'organisme directement.

- Fonds Club Rotary de Montréal
- Fonds Kateri / Jeunesse Canada Monde
- Fonds du Théâtre du Nouveau Monde
- Fonds de l'Ambulance Saint-Jean
- Fonds des Services de soins palliatifs de l'Ouest de l'île
- Fonds de la Fondation Centre de santé et des services sociaux Jeanne-Mance
- Fonds Priory School Foundation Touch Tomorrow
- Fonds Bond Foundation for Animal Welfare*
- Fonds de la Fondation des ingénieurs municipaux du Québec*
- Fonds de la Fondation Metropolis bleu*
- Fonds de l'École nationale de théâtre du Canada*
- Fonds du Festival des Arts de Saint-Sauveur*
- Fonds Les Petits violons*
- Fonds Refuge Juan Moreno*

* nouveaux fonds



NOUVEAUX FONDS

LA FGM A ACCUEILLIE PLUSIEURS NOUVEAUX FONDS DONT :

FONDS DE LA FONDATION DES VICTIMES DU 6 DÉCEMBRE CONTRE LA VIOLENCE

La Fondation des victimes du 6 décembre contre la violence a été créée en 1989 dans la foulée de la tragédie survenue à l'école Polytechnique de l'Université de Montréal. Pendant seize ans, la fondation a apporté son soutien à des organismes qui luttent contre la violence au sein de la société, en particulier la violence contre les femmes. Afin d'assurer la poursuite de sa mission et la préservation du fonds créé au nom des 14 jeunes femmes décédées, elle a choisi d'unir ses forces à celles de la Fondation du Grand Montréal. Touchée par cette marque de confiance, la FGM entend tout mettre en œuvre pour faire croître le fonds.



FONDS DE LA FONDATION DES INGÉNIEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

Tous les ans, la FIMQ octroie une bourse d'études, d'excellence ou de recherche de 5 000 \$ à des personnes ou à des organismes qui contribuent à l'avancement dans le domaine du génie municipal. La fondation a décidé de confier la gestion de son fonds à la FGM en raison de sa grande crédibilité et de la confiance qu'elle inspire.

FONDS BOND FOUNDATION FOR ANIMAL WELFARE

À sa retraite, il y a huit ans, Dorothy Bond décidait de se consacrer à sa grande passion : le bien-être des animaux. Inquiète du sort de son œuvre après son décès, elle s'est tournée vers la FGM pour s'assurer de la protection de sa mission et de son actif et convaincre d'autres amis des animaux d'y contribuer. « C'est une grande chance pour moi d'avoir découvert la FGM », dira-t-elle.



FONDS REFUGE JUAN MORENO

« Le Refuge Juan Moreno offre le gîte et le soutien aux femmes, aux enfants et aux mineurs non accompagnés qui demandent asile et protection au Canada. Jusqu'à présent, l'organisme a été financé par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Le contexte nous oblige aujourd'hui à nous doter d'un fonds permanent à la FGM qui nous aidera à poursuivre nos activités pour des années à venir. »

William Curran, président du conseil d'administration

FONDS GÉRÉS D'ORGANISMES

Dans ce type de fonds, un organisme de bienfaisance ou une fondation confie à la FGM la gestion à long terme de son fonds de dotation. L'organisme en demeure cependant propriétaire.

- Fonds de la Fondation Centraide
- Fonds de la Fondation du YMCA de Montréal
- Fonds de la Fondation Jean Duceppe
- Fonds de la Fondation de la recherche sur les maladies infantiles
- Fonds de la Priory School Foundation
- Fonds de la Fondation de l'École nationale de cirque*

FONDS DE DÉMARRAGE

Le minimum requis pour établir un fonds à la FGM est de 10 000 \$. Par contre, un donateur peut établir un fonds de démarrage avec une contribution minimale de 1 000 \$ et verser le solde sur cinq ans.

- Fonds hommage Suzanne Trépanier-Côté
- Fonds Marymount Alumni pour la jeunesse
- Fonds Société Parkinson du Québec
- Fonds Laya et Harry Feldman
- Fonds Susan et Jonathan Wener

* nouveau fonds

DONS DIFFÉRÉS

(legs testamentaires et assurance-vie)

Michel Boucher
Douglas Fletcher Brown
André Gélinas
Martin Goodwin
Guy Tiphane
Anonymes 9



Michel Boucher, bibliothécaire à l'Université d'Ottawa et résidant du Québec, a été séduit par le concept de la FGM. Il a donc légué à la fondation une assurance-vie dotée

d'un capital-décès, pour créer un fonds désigné au profit de l'UNICEF. « Le sort des enfants déshérités me tient énormément à cœur. Je trouve important de laisser quelque chose de soi, j'ai décidé d'appuyer cet organisme des Nations Unies. Depuis, ma vie semble avoir pris un sens nouveau. J'en remercie sincèrement la Fondation du Grand Montréal », a déclaré M. Boucher.



Né en 1934 sur une ferme de la Saskatchewan, Douglas Fletcher Brown a compris très jeune l'importance des études. Titulaire d'un doctorat en génétique de l'University of

Wisconsin, il a terminé sa carrière de chercheur comme professeur à l'Université Bishop de Lennoxville et vit toujours au Québec. « J'ai décidé de faire don d'une assurance-vie à la FGM en raison de sa grande souplesse de fonctionnement. La FGM m'a également permis d'explorer diverses façons de faire croître mon fonds et d'étendre mon action à un plus grand nombre d'universités », a confié M. Brown.

Monsieur Gélinas voulait remercier de façon significative deux établissements de santé qui avaient aidé des membres de sa famille. Son conseiller financier lui a suggéré de créer un fonds à l'aide d'un contrat d'assurance-vie. « J'espère, par ce témoignage, inciter d'autres personnes à faire de même », a déclaré M. Gélinas.

La FGM se distingue dans le milieu caritatif par la création et la gestion de fonds de dotation permanents.

Pour rejoindre les donateurs éventuels, la FGM a choisi de se faire connaître d'abord des intermédiaires : avocats, notaires, fiscalistes, comptables et autres dont le rôle est de conseiller les particuliers. Les contacts, d'abord plus individuels, se sont institutionnalisés en 2005, comme en témoignent les activités suivantes. La stratégie porte fruit, car plusieurs dons importants nous sont parvenus par cette voie.

LA FGM AU CONGRÈS ANNUEL DE L'APFF

La FGM a eu le privilège d'être invitée par l'Association de planification fiscale et financière à expliquer son rôle et son fonctionnement devant ses membres. L'APFF regroupe des professionnels issus de tous les secteurs de l'activité économique qui suivent de près l'évolution des enjeux de fiscalité et de planification financière. Cette invitation témoigne de l'intérêt grandissant du milieu pour la planification de dons.

LA FGM DEVANT LE BARREAU DU QUÉBEC

La FGM a été conviée par le Service de formation permanente du Barreau du Québec à parler à ses membres de planification de dons. La présentation de Gaston Bouchard, responsable de la planification de dons à la FGM et lui-même avocat, a été intégrée à un document intitulé « Fiducies personnelles et successions », publié par les Éditions Yvon Blais en 2005. M^e André J. Barette, avocat chez Borden, Ladner, Gervais, et responsable de l'organisation de cette séance de formation permanente, constate que « la planification de dons devient un sujet de plus en plus d'actualité parmi les avocats ».



« **Comme conseillers, nous avons à cœur de répondre le mieux possible aux besoins de nos clients.**

La FGM répond avec une efficacité remarquable à leurs souhaits philanthropiques. »

Alice Léonard, planificatrice financière

« **Je préfère parler de planification de vie plutôt que de planification financière.** Les gens font de plus en plus des choix de vie, qui vont au-delà de leurs besoins financiers et de ceux de leur famille. L'engagement civique et le partage sont des valeurs très présentes. Mon rôle est de conseiller à mes clients les meilleurs moyens de réaliser ces choix. Pour plusieurs, surtout les personnes âgées, la FGM représente un organisme digne de confiance, qui leur permet d'aider les causes qui leur tiennent à cœur même après leur décès. »

Pierre St-Onge, planificateur financier

LE PARTENARIAT ENTRE LA BMO ET LES FONDATIONS COMMUNAUTAIRES DU CANADA

En 2003, BMO Groupe financier s'était engagé à inciter ses clients à prendre part à son programme *Soutien à la collectivité*. Grâce à cette alliance unique, les clients de la BMO peuvent créer leur propre fonds philanthropique au sein de leur fondation communautaire, moyennant un don minimal de 10 000 \$. En 2006, la FGM a accueilli son premier donateur BMO.

UN FONDS POUR DEUX VILLES

Un couple. Une ville d'origine, London en Ontario, et une ville d'adoption, Montréal. Et la volonté de soutenir les deux. Pendant des années, le couple a géré seul les nombreuses demandes de dons en provenance des deux villes, une tâche devenue aujourd'hui trop lourde. Leur conseiller financier à la BMO Banque privée Harris les a dirigés vers le programme *Soutien à la collectivité* de la BMO et la FGM. Membre des Fondations communautaires du Canada, la FGM possède des liens à l'échelle nationale qui lui permettent de répondre à des demandes de ce genre. Dorénavant, la FGM gèrera pour ce couple un fonds de dotation pour répondre aux demandes de dons qu'il reçoit annuellement

RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENTS

Le comité de placements est un comité permanent bénévole, mandaté par le conseil d'administration. Il est constitué notamment de professionnels chevronnés dans les domaines du placement et des finances, qui ont choisi de contribuer au bien-être de leur collectivité. Le mandat de ce comité est de veiller sur tous les aspects de la gestion de placements afin d'assurer la pérennité du capital et de générer les revenus dont la FGM a besoin pour mener à bien sa mission. A ce titre, il :

- recommande la politique de placements, qu'il modifie au besoin ;
- recommande les gestionnaires et le dépositaire ou fiduciaire ;
- veille à la répartition de l'actif entre les gestionnaires ;
- présente un rapport trimestriel au conseil d'administration sur le rendement du fonds commun de placement.

Au cours de l'exercice 2005, le comité a apporté des modifications à la politique de placements de la FGM et ajouté un nouveau gestionnaire dans le but d'optimiser les rendements sans augmenter les risques. Le comité a permis à la FGM de réaliser en 2005 un rendement, avant paiement des frais, de 8,03 pour cent comparativement à 8,11 pour cent en 2004.

Gilles Émond, président du comité de placements

ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION

Le travail

En tant que partenaire principal de CBC Radio dans le cadre du programme *Montreal Matters*, une initiative visant à susciter le débat sur les enjeux locaux importants, la FGM a organisé un petit-déjeuner causerie sur le travail.

La mondialisation, la délocalisation, la spécialisation du travail et la mobilité de la main-d'œuvre exigeront des entreprises et des travailleurs de la région montréalaise de grandes qualités d'adaptation.

En ouverture, Mario Polèse a tracé un portrait comparatif des tendances du marché du travail et de l'avenir de l'économie à Montréal et à Toronto. Premier constat : tout n'est pas sombre dans le milieu du travail à Montréal. L'emploi ne cesse de croître, à un rythme cependant moindre qu'à Toronto, et le temps partiel prend de l'ampleur. La structure du marché du travail montréalais est à la fois diversifiée et assez équilibrée. Ce sont les secteurs du commerce et des services professionnels, techniques et scientifiques qui enregistrent les taux de croissance les plus élevés. Par contre, les ouvriers et les cadres intermédiaires voient leurs perspectives d'emploi diminuer. Bref, si l'économie de Montréal se porte assez bien, il y a possibilité de faire mieux.

Notre deuxième panéliste, Diane-Gabrielle Tremblay, a traité de la conciliation travail-famille. Dans un contexte de précarité et de mobilité de l'emploi, certains ont du mal à suivre, notamment les moins scolarisés et les



Diane-Gabrielle Tremblay, Mario Polèse, Marie-Josée Duplessis

femmes avec enfants. Conséquence : le manque de temps entraîne un stress dont les effets se répercutent sur la vie familiale, mais aussi sur la vie professionnelle (absentéisme, retards, baisse de rendement, etc.). Les entreprises auraient tout intérêt, ne serait-ce que pour la stabilité et le rendement de leurs ressources humaines, à s'adapter elles aussi aux enjeux de la conciliation travail-famille.

Marie-Josée Duplessis a conclu en traitant de l'intégration des nouveaux arrivants sur le marché du travail montréalais. Le Québec recrute des immigrants, notamment pour pallier une pénurie de main-d'œuvre et un faible taux de natalité. La population d'origine immigrante compte pour 28 % de la population montréalaise. Plus scolarisée que la population née au pays, elle affiche pourtant un taux de chômage de deux à trois fois plus élevé. Si les nouveaux arrivants ont une méconnaissance de notre culture organisationnelle, les employeurs tardent à reconnaître les compétences et l'expérience acquises à l'étranger. Les solutions sont multiples et doivent viser à informer la population des raisons qui motivent le recours à l'immigration et à assurer un meilleur arrimage entre les profils en demande et les critères de sélection des immigrants.

Mario Polèse,
Professeur – chercheur, Institut national de la recherche scientifique, titulaire de la chaire de recherche du Canada en études urbaines et régionales

Diane-Gabrielle Tremblay,
Titulaire de la chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir, et professeure au Département

économie et gestion, à la Télé-Université de l'Université du Québec à Montréal

Marie-Josée Duplessis,
Coordonnatrice-volet intégration, Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes

REMERCIEMENTS À TOUS CEUX ET CELLES QUI ONT CONTRIBUÉ AU SUCCÈS DE L'ÉVÉNEMENT :

Dennis Trudeau, journaliste et ancien présentateur montréalais de *Canada Now*
Caisse de dépôt et placement du Québec, hôte de l'événement
France St-Hilaire, vice-présidente recherche, l'Institut de recherche en politiques publiques

FONDS ET SUBVENTIONS

PROGRAMME DE SUBVENTIONS COMMUNAUTAIRES

Les fonds qui alimentent le Programme de subventions communautaire proviennent des fonds sans restrictions du fonds communautaire et des fonds sectoriels. Ces fonds sont établis par des donateurs qui veulent s'assurer que leurs contributions suivront l'évolution des besoins en confiant à la FGM le soin d'identifier les enjeux et secteurs prioritaires.

Fonds communautaire / Fonds sans restrictions

Le donateur confie à la FGM le soin d'identifier les enjeux et les secteurs prioritaires, sociaux, culturels, éducatifs ou autres, et les organismes communautaires les mieux à même de contribuer à la qualité de vie de la région.

Fonds Pierre Brunet

Fonds Michael Novak

Fonds sectoriels

Le donateur désigne le secteur d'intervention, mais confie à la FGM le soin d'identifier les besoins prioritaires de ce secteur.

Fonds Red Feather

Fonds Joan et Alex K. Paterson

Fonds Montrusco Bolton

Ces fonds ont contribué au programme de subventions communautaires 2005.

Organismes subventionnés

SUBVENTION

Équiterre

15 000 \$

L'Ancre des jeunes

15 000 \$

Santropol Roulant

15 000 \$

Les Journées de la culture

15 000 \$

Vivre Saint-Michel en Santé

15 000 \$



Équiterre

Garderie bio : un projet qui pousse !

Équiterre travaille à bâtir un mouvement citoyen qui prône des choix individuels et collectifs écologiques et socialement équitables. Ses champs d'action : l'agriculture écologique, le commerce équitable, le transport écologique et l'efficacité énergétique. Lancé en 2002, le projet « Garderie bio » favorise la mise en place de services d'approvisionnement en aliments biologiques pour la préparation des repas des enfants. Fondé sur des liens concrets et directs entre les Centres de la petite enfance et les fermes biologiques, le projet comporte également un important volet de sensibilisation des parents et d'éducation des enfants. La subvention de la FGM a contribué à la poursuite de ce programme mis en péril par le manque de financement.

FONDS ET SUBVENTIONS

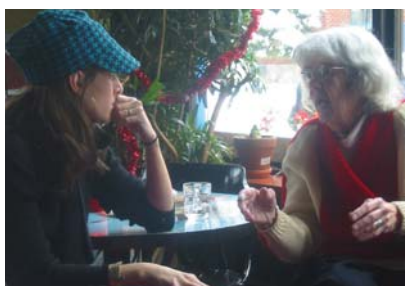


L'Ancre des jeunes

Camp estival pour la prévention du décrochage scolaire

Créé en 1991 à Verdun, l'Ancre des jeunes travaille à la prévention du décrochage et au soutien aux racrocheurs. La subvention de la FGM a été affectée à son camp de jour estival pour les jeunes de 10 à 12 ans. Ce camp cherche à préparer les jeunes à la rentrée scolaire en stimulant leur enthousiasme et leur sentiment d'appartenance par le biais d'ateliers artistiques, de sorties récréatives et éducatives, d'activités de plein air et d'activités sportives. Il mise sur

le partenariat et la concertation avec plusieurs organismes locaux, avec le réseau scolaire et avec les parents. La contribution de la FGM facilitera l'accueil de jeunes défavorisés et le maintien d'un ratio d'animateurs propice à une approche pédagogique personnalisée.



Santropol Roulant

Projet intergénérationnel : favoriser l'activité chez les aînés

Cet organisme offre des services de préparation et de livraison de repas aux personnes en perte d'autonomie, souffrant de malnutrition, d'isolement social ou vivant dans la pauvreté. Coordonné par des jeunes, ce service comporte aussi des activités destinées à favoriser la solidarité intergénérationnelle. C'est ce volet que Santropol Roulant cherche à développer dans le cadre de son nouveau projet. Pour ce faire, l'organisme entend s'associer avec

deux partenaires du milieu communautaire dont les objectifs rejoignent les siens. Ensemble, ils exploreront les divers moyens de renforcer la participation active des personnes âgées au sein de la société en favorisant la création pour eux d'un espace public plus grand. La subvention de la FGM contribuera à la réalisation d'une étude sur la place des aînés.



Secrétariat des Journées de la culture

Parcours interculturel

Depuis 1997, les Journées de la culture contribuent à la valorisation et au renforcement de la démocratisation de la culture au Québec par la multiplication de rencontres et d'échanges entre les artistes et les citoyens. Elles ont pour objectifs de promouvoir l'art et la culture comme vecteur d'intégration sociale, de développement collectif et individuel et de lutte contre l'exclusion culturelle. En 2005, l'organisme a ajouté à son programme un volet multiculturel

destiné à faire découvrir à la population les artistes de communautés ethnoculturelles et autochtones grâce à un parcours réunissant une dizaine d'organismes des quatre coins de la ville. La FGM a participé au financement des « cafés-rencontres » de ce parcours, une activité qui s'inscrit parfaitement dans ses propres objectifs d'ouverture et de dialogue.



Vivre Saint-Michel en santé

Insertion sociale et communautaire

Issu du mouvement Villes et Villages en santé, Vivre Saint-Michel en santé est un programme de concertation intersectorielle et multi-réseaux qui réunit des citoyens, des organismes communautaires, des institutions et des gens d'affaires du quartier. L'objectif de tous ces partenaires est de définir et de promouvoir ensemble des actions prioritaires destinées à améliorer la qualité de vie au sein du quartier et le développement social et économique de sa popula-

tion. La FGM a accepté de contribuer à la mise en place de l'une de ces priorités : la création à l'échelle du quartier d'un réseau de citoyens informés et engagés. Ce réseau sera nourri par dix rencontres par année qui donneront lieu à des discussions, en présence d'une animatrice, sur divers thèmes : intégration d'un enfant à l'école, ressources du quartier, santé, environnement.

FONDS ET SUBVENTIONS

Fonds désignés

Au moment de la création du fonds, le donateur désigne le ou les organismes qui seront les bénéficiaires à perpétuité du produit de son fonds.

FONDS / Organismes subventionnés	Subvention
Fonds de la Fondation de l'Hôpital Queen Elizabeth pour la santé* <i>La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants</i>	22 126 \$
<i>La Fondation de l'Hôpital neurologique de Montréal</i>	22 126 \$
<i>Fondation de l'Hôpital Royal Victoria</i>	22 126 \$
<i>Fondation de l'Hôpital St-Mary's</i>	22 126 \$
<i>La Fondation de l'Hôpital général de Montréal</i>	22 126 \$
<i>La Fondation de l'Hôpital juif Sir Mortimer B. Davis</i>	14 750 \$
<i>Fondation Hôpital Douglas</i>	14 750 \$
<i>La Fondation de l'Institut thoracique de Montréal</i>	7 375 \$

*Ces sommes ont permis de répondre à des besoins urgents et à l'achat de pièces d'équipement particulièrement coûteuses : moniteur physiologique ; angiographe ; appareil d'échographie ; salle d'imagerie par résonance magnétique ; tomodensitomètre.

Fonds orientés par le donateur

Chaque année, le donateur recommande à la FGM le secteur ou les organismes qui bénéficieront du produit de son fonds.

FONDS / Organismes subventionnés	Subvention
Fonds de la Famille Malouf <i>Institut des Cèdres contre le cancer</i>	2 000 \$
<i>The Study School Foundation</i>	5 000 \$
<i>Selwyn House Association:</i> <i>The Veritas Fund</i>	5 000 \$
<i>Musée des beaux-arts de Montréal</i>	5 000 \$
<i>Société Alzheimer de Montréal inc.</i>	3 000 \$
<i>Loyola High School Foundation</i>	2 500 \$
<i>La Fondation des Cèdres - Centre d'accueil pour personnes âgées</i>	4 500 \$
<i>Refuge Juan Moreno</i>	1 500 \$
<i>Fondation Partageons l'espoir</i>	1 000 \$
<i>La fabrique de la paroisse de Saint-Willibrord, archidiocèse de Montréal</i>	500 \$
<i>Le Fonds de développement du Collège Jean-de-Brébeuf</i>	1 000 \$
<i>The Sacred Heart School of Montreal</i>	500 \$
<i>Fondation de l'Université York</i>	1 000 \$
<i>La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants</i>	2 500 \$

FONDS / Organismes subventionnés	Subvention
<i>La Fondation de l'Hôpital juif Sir Mortimer B. Davis</i>	2 000 \$
<i>Service de soins palliatifs de l'Ouest de l'Île inc.</i>	1 000 \$
<i>Hôpital Shriners de Montréal</i>	2 000 \$
<i>Somme versée au programme de subventions communautaire</i>	5 000 \$
Fonds Patrick H. Irwin Trust <i>Somme versée au programme de subventions communautaire</i>	14 301 \$
Fonds de la Famille Gallop <i>Somme versée au programme de subventions communautaire</i>	749 \$
Fonds Guy Tiphane <i>Somme versée au programme de subventions communautaire (L'Ancre des jeunes, Les Journées de la culture, Vivre Saint-Michel en Santé)</i>	9 904 \$
Fonds de la Fondation de la Famille J.W. McConnell <i>Somme dédiée au développement de la FGM</i>	40 000 \$
Fonds de la Fondation Lucie et André Chagnon <i>Somme dédiée au développement de la FGM</i>	40 000 \$

Fonds de dotation d'organismes

Ces fonds désignés sont créés par l'organisme qui en est le bénéficiaire.

FONDS / Organismes subventionnés	Subvention
Fonds Club Rotary de Montréal <i>Club Rotary de Montréal</i>	2 298 \$
Fonds Kateri / Jeunesse Canada Monde <i>Jeunesse Canada Monde</i>	1 749 \$
Fonds du Théâtre du Nouveau Monde <i>Théâtre du Nouveau Monde</i>	11 175 \$
Fonds de l'Ambulance Saint-Jean <i>Ambulance Saint-Jean</i>	376 \$
Fonds des Services de soins palliatifs de l'Ouest de l'Île <i>Service de soins palliatifs de l'Ouest de l'Île</i>	376 \$
Fonds de la Fondation Centre de santé et services sociaux Jeanne-Mance <i>Fondation Centre Santé Jeanne-Mance</i>	468 \$
Fonds Priory School Foundation Touch Tomorrow <i>Fondation Priory School</i>	909 \$

COMITÉS CONSEIL D'ADMINISTRATION



Pierre Brunet, président*
Président du conseil d'administration,
Caisse de dépôt et placement du
Québec



Brian Levitt, vice-président*
Coprésident, Osler, Hoskin
& Hartcourt



Alex K. Paterson, vice-président*
Associé principal, Borden Ladner
Gervais



Gilles Émond, trésorier*
Trésorier, Fondation Centraide



Jacques Gagnon, secrétaire*
Vice-président retraité, Relations
publiques, Alcan



Armand Afilalo
Président, MEP Technologies Inc.



Guy Bisailon
Président du conseil, Fondation
Centraide



Jacques Bougie
Anciennement chef de la direction,
Alcan



André Chagnon
Président du conseil, Fondation
Lucie et André Chagnon



Marcel Côté
Président, Secor Conseil inc.



Harry Feldman
Associé fondateur, Schwartz,
Levitsky, Feldman



W. John Gallop
MacDougall, MacDougall &
MacTier Inc.



**Sheila Goldbloom, membre
honoraire**
Présidente sortante,
Fondation Red Feather



Bernard Lamarre
Président du conseil, École
Polytechnique de Montréal



Claire Richer Leduc
Avocate



Normand Legault
Président et chef de la direction,
Grand Prix F1 du Canada Inc.



Suzanne Sauvage
Présidente, Groupe Cossette
Communication, Canada



Hélène Wavroch
Directrice générale, Réseau
québécois pour contrer les
abus envers les aînés



Jonathan Wener
Président du conseil et chef
de la direction, CandereL

* membres du comité exécutif



COMITÉS

COMITÉ DE PLACEMENTS

Gilles Émond, président

Trésorier, Fondation
Centraide

Guy Bisaillon

Président du conseil,
Fondation Centraide

Armand Afilalo

Président, MEP Technologies
Inc.

Pierre Comtois

Vice-président du conseil,
Optimum gestion de
placements inc.

John Gallop

MacDougall, MacDougall
& MacTier Inc.

Harry Feldman

Associé fondateur, Schwartz,
Levitsky, Feldman

CONSEILLERS BÉNÉVOLES EN PLANIFICATION DE DONS

Sylvain Carpentier

Notaire, Gendron Carpentier
s.e.n.c.r.l.

Diane Hamel

Vice-présidente adjointe,
Planification fiscale et
successorale, Financière
Manuvie

Marc Jolin

Avocat

Pierre Kirouac

Directeur principal en
fiscalité, Bessner Gallay
Kriesman s.e.n.c.r.l.

Jean Lambert

Notaire, Lambert Cloutier
Pillière Bolduc

Gilbert Lemieux

Coordonnateur, Programme
de planification des dons,
Centraide du Grand Montréal

Troy MacEachren

Avocat, Heenan Blaikie

Monette Malewski

Présidente, Agences
d'assurance M. Bacal inc.

Diane Tsonos

Avocate, Richter, Usher
& Vineberg

COMITÉ DE MISES EN CANDIDATURE

Tim Brodhead

Président et directeur
général, Fondation de la
Famille J.W. McConnell

Pierre Brunet

Président du conseil
d'administration, Caisse de
dépôt et placement
du Québec

André Caillé

Chancelier et président du
conseil, Université de
Montréal

André Chagnon

Président du conseil,
Fondation Lucie et André
Chagnon

Maurice Forget

Président du conseil, Conseil
des arts de Montréal

Sheila Goldbloom

Présidente sortante,
Fondation Red Feather

Isabelle Hudon

Présidente et chef de la
direction, Chambre de
commerce du Montréal
métropolitain

Richard Pound

Chancelier, Université McGill

Jacques Régis

Président, Centraide
du Grand Montréal

Bernard Synnott

Bâtonnier sortant du
Barreau de Montréal

Gérald Tremblay

Président de la Communauté
métropolitaine de Montréal
et maire de Montréal

Manon Vennat

Manon Vennat & Associés



COMITÉ DE SUBVENTIONS

Dominique A. McCaughey,
Coprésidente
Directrice, Initiatives spéciales
Bureau du Soutien
universitaire et des relations
avec les diplômé-es
Université Concordia

Alex K. Paterson,
Coprésident
Associé principal, Borden
Ladner Gervais

Lyse Brunet
Vice-présidente,
Développement social,
Centraide du Grand
Montréal

Sheila Goldbloom
Présidente sortante,
Fondation Red Feather

Janis Levine
Vice-présidente directrice, La
Fondation Henry & Berenice
Kaufmann

Anne Marquis
Conseillère, Service de
soutien aux organismes
communautaires,
Agence de la santé et des
services sociaux de Montréal

Katharine Pearson
Directrice des programmes,
Fondation de la famille J.W.
McConnell

PERSONNEL

Kathleen Weil,
B.C.L., LL.B.
Présidente et directrice
générale

Diane Bertrand
Adjointe administrative

Gaston E. Bouchard, LL.B.
Directeur, Planification
de dons

Soutien technique
Comptabilité : Centraide du
Grand Montréal
Analyste, programme de
subventions : Colin Bérubé

REMERCIEMENTS

La FGM a le privilège de pouvoir compter sur la générosité de plusieurs fondations et entreprises qui soutiennent son fonctionnement et ses activités de développement. Elles contribuent ainsi à créer une fondation communautaire solide et dynamique au service de la collectivité du Grand Montréal.

Grâce à la générosité de la **Fondation de la Famille J.W. McConnell** et de la **Fondation Lucie et André Chagnon**, la FGM bénéficie également d'un fonds de dotation pour appuyer son développement.

Merci à nos entreprises commanditaires

Alcan
Alcoa
Banque Nationale du Canada
Banque Scotia
Bell Canada
Caisse de dépôt et placement du Québec
CGI
Cirque du Soleil
Cogeco Inc.
Fednav
Financière Banque Nationale
Hydro Québec
Merck Frosst
Metro inc.
Pratt & Whitney Canada

RBC Groupe Financier
SNC Lavalin
Société des alcools du Québec
Transat

Nous tenons aussi à remercier les personnes et entreprises suivantes pour les biens ou services généreusement offerts à la Fondation du Grand Montréal :

M^e Jules Charette, conseiller juridique honoraire,
Ogilvy Renault
Caisse de dépôt et placement du Québec
Financière Banque Nationale
Heidi Hollinger, photographe
SITQ Immobilier



REMERCIEMENTS

Ordre de la Fondation du Grand Montréal

Cet ordre a été créé afin de témoigner de la vive gratitude de la FGM à l'endroit des donateurs dont la générosité contribue à son développement et à la réalisation de sa mission. Quiconque verse un don de 1 000 \$ ou plus à la FGM fera partie à tout jamais de l'Ordre de la Fondation du Grand Montréal.

Mécènes

(un million \$ et plus)

La Fondation Lucie et André Chagnon
Peter J. Malouf
La Fondation de la Famille J.W. McConnell

Bienfaiteurs

(100 000 \$ et plus)

Patrick H. Irwin Trust
Michael Novak
Richard Renaud
Fondation Red Feather
Fondation Roasters
Guy Tiphane
Anonyme 1

Leaders

(50 000 \$ et plus)

Dorothy Bond

Bâtisseurs

(10 000 \$ et plus)

Raisa et Armand Afilalo
Banque Laurentienne
Monique et Guy Bisaillon
Anne-Marie et Jacques Bougie
Pierre Brunet
Fiducie Margaret K. Deacon
La Fondation EJLB
W. John Gallop

Bâtisseurs (suite)

Hubert Marleau
La Fondation Molson
Montrusco Bolton
Joan et Alex K. Paterson
Power Corporation du Canada
John et Joan Stevens

Amis

(1 000 \$ et plus)

James Bisiker
Germain Carrière
Marcel Côté
Laya et Harry Feldman
John Frost
Claire Goyer
Carmand Normand
Susan et Jonathan Wener

Ordre du patrimoine

Cet ordre réunit les donateurs qui, de leur vivant, prennent des dispositions pour réaliser un don différé (legs testamentaire, assurance-vie ou autre) au profit de la FGM.

Michel Boucher
Douglas Fletcher Brown
André Gélinas
Martin Goodwin
Guy Tiphane
Anonymes 9

La Fondation du Grand Montréal est membre du regroupement des Fondations communautaires du Canada. L'organisme réunit 153 fondations communautaires, dont l'actif collectif totalise deux milliards de dollars et profite à 89 pour cent de la population canadienne.

La jeune Fondation du Grand Montréal peut donc compter sur le soutien et l'expérience de nombreuses autres fondations membres des FCC, dont la plus ancienne a vu le jour à Winnipeg en 1921.

Les Fondations communautaires du Canada jouent un rôle déterminant dans la création d'un réseau mondial de fondations, soutenant la mise sur pied de fondations au Brésil, au Mexique, en Europe centrale et de l'Est, en Afrique du Sud et en Australie.

ÉTATS FINANCIERS DE LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

31 décembre 2005





TABLE DES MATIÈRES

Rapport des vérificateurs	21
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	22
Bilan	23
Notes complémentaires	24-26

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AUX MEMBRES DE LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

Nous avons vérifié le bilan de La Fondation du Grand Montréal au 31 décembre 2005 et l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de La Fondation du Grand Montréal. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de La Fondation du Grand Montréal au 31 décembre 2005 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Liamson Bélair
Deloitte & Touche s.e.n.c.

Comptables agréés

Le 10 février 2006

LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds
de l'exercice terminé le 31 décembre 2005

	Fonds d'opérations	Fonds de distribution	Fonds de dotation	2005	Total 2004
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits (note 6)					
Dons	-	370 920	2 017 406	2 388 326	983 867
Commandites	148 000	-	-	148 000	150 000
Honoraires de gestion	267 565	(57 645)	-	209 920	192 007
Revenus de placements	-	493 924	-	493 924	346 058
Contribution à même les revenus de placements	80 000	(80 000)	-	-	-
Intérêts bancaires	827	-	-	827	354
Autres	-	-	-	-	1 500
	496 392	727 199	2 017 406	3 240 997	1 673 786
Charges					
Salaires et charges sociales	165 662	-	-	165 662	160 099
Honoraires de gestion	93 417	-	-	93 417	80 801
Honoraires de fiduciaires	40 768	-	-	40 768	34 722
Honoraires d'administration	14 275	-	-	14 275	14 341
Honoraires - dons planifiés	75 034	-	-	75 034	75 758
Honoraires - autres	18 245	1 800	-	20 045	18 085
Dons	-	279 873	-	279 873	301 405
Loyer	24 041	-	-	24 041	23 100
Taxes et permis	2 292	-	-	2 292	2 292
Fournitures de bureau	5 796	312	-	6 108	5 813
Papeterie et imprimerie	855	-	-	855	-
Déplacements	3 793	-	-	3 793	3 398
Réunions	1 515	-	-	1 515	1 235
Télécommunications	2 833	-	-	2 833	4 313
Assurances	1 016	-	-	1 016	886
Primes d'assurance-vie reçues en don	-	350 608	-	350 608	-
Livraison	917	-	-	917	1 327
Publications et abonnements	635	-	-	635	495
Frais bancaires	4 044	-	-	4 044	3 352
Communications	19 162	-	-	19 162	25 053
Brochures - dons planifiés	-	-	-	-	7 897
Cotisations	3 075	-	-	3 075	5 792
Colloques et congrès	887	-	-	887	2 105
Amortissement	1 492	-	-	1 492	1 559
Autres	94	-	-	94	602
	479 848	632 593	-	1 112 441	774 430
Résultat net	16 544	94 606	2 017 406	2 128 556	899 356
Solde de fonds au début	28 855	29 805	9 251 706	9 310 366	8 411 010
Virement interfonds (note 7)	4 000	(4 000)	-	-	-
Solde de fonds à la fin	49 399	120 411	11 269 112	11 438 922	9 310 366

LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

Bilan
au 31 décembre 2005

	Fonds d'opérations	Fonds de distribution	Fonds de dotation	2005	Total 2004
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif					
À court terme					
Encaisse	78 584	-	35 056	113 640	54 254
Somme due par le					
Fonds de dotation	-	79 659*	-	-	-
Intérêts et dividendes courus	-	40 752	-	40 752	33 226
Débiteurs	94 295	-	-	94 295	79 066
Frais payés d'avance	300	-	-	300	-
	173 179	120 411	35 056	248 987	166 546
Placements (note 3)	-	-	11 313 715	11 313 715	9 229 130
Immobilisations (note 4)	3 635	-	-	3 635	5 127
	176 814	120 411	11 348 771	11 566 337	9 400 803
Passif					
À court terme					
Somme due au Fonds					
de distribution	-	-	79 659*	-	-
Créditeurs et charges à payer	62 415	-	-	62 415	70 437
Produits reportés	65 000	-	-	65 000	20 000
	127 415	-	79 659	127 415	90 437
Soldes de fonds					
Affectations d'origine externe	-	120 411	11 134 746	11 255 157	9 147 145
Affectations d'origine interne	-	-	134 366	134 366	134 366
Investis en immobilisations	3 635	-	-	3 635	5 127
Non grevés d'affectations	45 764	-	-	45 764	23 728
	49 399	120 411	11 269 112	11 438 922	9 310 366
	176 814	120 411	11 348 771	11 566 337	9 400 803

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne des totaux du bilan étant donné qu'ils s'éliminent.

Au nom du conseil



Pierre Brunet,
Président du conseil



Gilles Émond, CA
Trésorier

1. Description de l'organisme

La Fondation du Grand Montréal (FGM), organisme de bienfaisance, constitué le 20 décembre 1999 en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, a pour objet de recueillir des dons principalement par voie de legs ou de fonds de dotation afin de promouvoir le domaine social, les arts et la culture, l'éducation, la santé et l'environnement. De plus, la FGM peut gérer des fonds qui lui sont confiés à des fins de gestion. La FGM est reconnue comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

L'organisme utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités :

i) Fonds d'opérations

Le Fonds d'opérations regroupe les activités courantes de fonctionnement de la FGM et les activités relatives aux immobilisations.

ii) Fonds de distribution

Le Fonds de distribution est un fonds affecté d'origine externe dans lequel la FGM enregistre les dons devant être distribués selon le désir des donateurs, la portion des revenus de placements du Fonds de dotation appelés à être distribués, les dons effectués ainsi que les charges qui y sont directement liées.

iii) Fonds de dotation

Le Fonds de dotation comprend les éléments mentionnés ci-dessous. Les revenus de placement tirés des ressources du Fonds de dotation sont présentés à titre de revenus du Fonds de distribution.

Affectations d'origine externe

Comprend les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être conservés à perpétuité.

Affectations d'origine interne

Provient de virements du Fonds de distribution pour protéger le capital contre l'inflation. Ces sommes ne peuvent être utilisées sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

Constatation des produits

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations dans l'exercice au cours duquel les charges connexes seront engagées. Les apports reçus devant être distribués selon le désir des donateurs sont constatés à titre de produits du Fonds pour distribution. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits dans le Fonds de dotation.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les dons reçus en nature, évalués à la juste valeur marchande établie par un évaluateur indépendant, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Les revenus de placements sont constatés au moment où ils sont gagnés. Ils sont comptabilisés aux produits du Fonds pour distribution à moins de stipulation particulière de la part des donateurs.

Placements

Les placements en obligations sont comptabilisés au coût amorti et les autres placements sont comptabilisés au coût. Les primes et les escomptes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire jusqu'à l'échéance des obligations y afférentes.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels suivants :

Mobilier et équipement 20 % Matériel informatique 30 %

Produits reportés

Les produits reportés sont constitués de subventions et de commandites reçues pour l'exercice subséquent.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés dans les produits et les charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 décembre 2005

3. Placements

	2005		2004	
	Coût	Valeur au marché	Coût	Valeur au marché
	\$	\$	\$	\$
7 988,953 parts du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal (note 5)	7 936 834	8 661 223	5 822 239	6 273 087
Obligations, valeur nominale de 1 907 000 \$, taux variant de 5,53 % à 7,50 %, échéant jusqu'en 2007	1 959 636	1 992 796	1 974 646	2 039 402
Actions privilégiées, ne pouvant être rachetées qu'après le décès du dernier vivant des deux donateurs, dividendes annuels de 4,725 %	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Prêt hypothécaire, portant intérêt à 4,5 % annuellement, encaissable jusqu'en mai 2018	295 970	295 970	310 970	310 970
Certificat de placement, portant intérêt à 5,0 % annuellement, encaissable en février 2007	121 275	121 275	121 275	121 275
	11 313 715	12 071 264	9 229 130	9 744 734

La valeur au marché des parts du Fonds d'investissement et des obligations est fondée sur les cours les plus récents, habituellement le cours acheteur le plus récent. La valeur au marché des actions privilégiées est fondée sur l'évaluation de la firme Schwartz Levitsky Feldman Valuations Inc. effectuée en 2002. La valeur au marché du prêt hypothécaire est considérée équivalente au montant du prêt et la valeur au marché du certificat de placement est considérée équivalente au coût.

4. Immobilisations

	Coût	2005	Valeur comptable nette	2004
		Amortis- sement cumulé		Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	6 975	4 118	2 857	3 571
Matériel informatique	4 536	3 758	778	1 556
	11 511	7 876	3 635	5 127

5. Fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal

La FGM gère, en plus de ses propres fonds, par l'entremise du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal, des fonds qui lui sont confiés par diverses entités.

Des états financiers distincts sont préparés pour le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal. Cette dernière présente ses placements, composés principalement d'obligations et d'actions, à la valeur au marché. En date du 31 décembre 2005, la valeur au marché des fonds gérés par le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal s'établit comme suit :

	2005		2004	
	Nombre de parts	Valeur au marché	Nombre de parts	Valeur au marché
		\$		\$
Fonds appartenant à La Fondation du Grand Montréal	7 988,953	8 661 223	6 049,690	6 273 087
Fonds confiés par diverses entités	26 078,804	28 273 336	26 399,694	27 374 555
	34 067,757	36 934 559	32 449,384	33 647 642

LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 décembre 2005

6. Produits

i) Dons

Au cours de l'exercice, la FGM a reçu des dons totalisant 2 388 326 \$ (983 867 \$ en 2004). Les dons de 2005 incluent une somme de 350 608 \$ relativement à des primes d'assurance-vie pour lesquelles la FGM est bénéficiaire des polices d'assurance-vie. Les dons de 2003 incluaient une somme de 2 000 000 \$ pour lesquels les donateurs ont stipulé que les revenus de placements pourront être affectés aux opérations pour une période de trois ans, soit pour les exercices 2003, 2004 et 2005. À cette fin, une contribution à même les revenus de placements, au montant de 80 000 \$, a été comptabilisée au Fonds d'opérations (80 000 \$ en 2004).

ii) Honoraires de gestion

	2005	2004
	\$	\$
Fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal	265 315	235 305
Autre	2 250	2 250
	267 565	237 555
Moins : Honoraires attribuables à la Fondation du Grand Montréal	(57 645)	(45 548)
	209 920	192 007

iii) Revenus de placements

	2005	2004
	\$	\$
Fonds d'investissements	339 146	228 499
Obligations	87 721	56 064
Actions privilégiées	47 250	47 250
Prêt hypothécaire	13 744	14 245
Certificat de placement	6 063	-
	493 924	346 058

7. Virement interfonds

Le conseil d'administration de la Fondation a affecté 4 000 \$ (5 000 \$ en 2004) au Fonds d'opérations en rapport avec le fonctionnement de l'opération courante.

8. Instruments financiers

Juste valeur

La juste valeur de l'ensemble des instruments financiers, autres que les placements, correspond approximativement à la valeur comptable. La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

9. État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'a pas été présenté, car l'information sur les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers et des notes complémentaires.